



L'enfant au cœur
de nos priorités.

La Lettre de l'A.F.A. n° 25

Décembre 2016

2006 - 2016 : l'AFA a dix ans ...



*Bonne chance aux familles...
nous sommes avec vous !*

Le 2 avril 2016, l'ensemble de l'équipe du siège de l'Agence Française de l'Adoption a partagé un moment de convivialité pour fêter le 10^e anniversaire de l'AFA.

En effet, créée par la loi du 5 juillet 2005, qui lui a assigné la mission d'accompagner les familles candidates à l'adoption et de servir d'intermédiaire pour l'adoption de mineurs étrangers, l'Agence Française de l'Adoption a commencé à fonctionner en avril 2006.

Depuis cette date, c'est avec dévouement et enthousiasme que, malgré des difficultés grandissantes, le personnel de l'agence, aidé de

ses correspondants dans les départements et à l'étranger, a œuvré pour permettre à près de 3 850 enfants étrangers de rejoindre leur famille française, au grand bonheur de tous, enfants et parents.

A l'occasion de cet anniversaire, dans un moment de joie et d'émotion partagées, j'ai tenu à rendre hommage à l'ensemble des collaborateurs de l'agence et à les remercier chaleureusement pour leur implication au service de la belle cause de l'adoption.

Béatrice BIONDI
Directrice générale de l'AFA

Éditorial

L'Agence Française de l'Adoption a vécu une rentrée mouvementée. En effet, après une année de travail intense pour préparer la mise en place d'un opérateur unique pour la protection de l'enfance grâce au rapprochement du groupement d'intérêt public « Agence Française de l'Adoption » et du groupement d'intérêt public pour l'enfance en danger, ce projet a dû être reporté faute de vecteur législatif adapté.

La volonté des deux Ministres, celle chargée des familles et celui des affaires étrangères, de maintenir ce regroupement a toutefois été clairement réaffirmée. Cela dans une lettre de mission adressée à Anne Sylvie Soudoplatoff, nommée préfiguratrice du rapprochement entre les deux GIP depuis avril 2016. Une nouvelle feuille de route lui sera envoyée très prochainement. Les conseils d'administration des deux GIP, réunis début novembre, sont favorables à la poursuite des travaux.

Au Sommaire

- L'AFA a 10 ans p. 1
- Rapprochement AFA-GIPED reporté p. 2
- Assurance proposée aux familles p. 3
- Séminaire AFA (Mai 2016) p. 4
- Les différentes missions AFA p. 8
- Se Préparer à accueillir un enfant... p. 13
- 1^{ère} session accompagnement post-adoption p. 17
- En bref p. 18
- Les réunions de familles p. 19
- Témoignages p. 20
- Vos enfants du bout du monde p. 26

Nous poursuivrons donc l'objectif de regroupement de l'AFA et du GIPED. En revanche, le délai qui nous est accordé nous permettra

d'approfondir sereinement certaines questions juridiques. De plus, la concertation avec les personnels des deux structures sera renforcée et les associations de familles adoptives seront associées. Ce projet ambitieux doit être l'aboutissement d'une volonté partagée de tous les acteurs.

L'AFA n'en a pas pour autant négligé ses différentes missions. Son activité a été intense durant cette période comme vous pourrez le constater à la lecture de cette nouvelle lettre.

Je souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année à tous.

Joëlle VOISIN
Présidente du Conseil d'administration de l'AFA



Rapprochement de l'AFA et du GIPED différé (Question d'actualité – Assemblée Nationale - 11 Octobre 2016)

Mme Dominique NACHURY, députée du Rhône. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre ; j'y associe mon collègue Yves Nicolin.

Monsieur le Premier ministre, depuis quelque temps, votre gouvernement fait part de sa volonté de réformer l'Agence française de l'adoption – l'AFA. Une première tentative a été faite au Sénat, avec un amendement gouvernemental au projet de loi « Égalité et citoyenneté », amendement qui a été jugé irrecevable ; une seconde tentative aura probablement lieu *via* un amendement « cavalier » au projet de loi de finances pour 2017.

Fusionner l'AFA et le groupement d'intérêt public « Enfance en danger » – le GIPED – afin de mieux répondre aux besoins des enfants, mieux accompagner et informer les postulants et dynamiser le fonctionnement de l'AFA, pourrait être positif. Toutefois, à ce jour, votre gouvernement n'a, semble-t-il, pas envisagé les conséquences qu'entraînerait la disparition juridique de l'Agence dans la trentaine de pays dans lesquels elle est accréditée. Toutes les procédures d'adoption internationale auxquelles l'AFA est partie seront suspendues, voire annulées, quel que soit leur état d'avancement, personne ne pouvant actuellement préjuger de la réaction souveraine de chacun des pays. Certains États pourraient profiter de la situation pour renégocier les conditions d'attribution de leurs agréments avec la France, voire choisir de ne pas accréditer le nouveau groupement d'intérêt public.

Monsieur le Premier ministre, reconnaissez la potentielle menace pour les nombreux parents qui ont reçu un sésame temporaire d'adoption, ainsi que la plus longue attente pour les enfants dont les procédures sont d'ores et déjà déclenchées ! Des centaines d'enfants vont rester des semaines, des mois ou des années supplémentaires dans des institutions, alors qu'ils ont été préparés, pour certains d'entre eux, à l'adoption.

Votre ministère de la famille, de l'enfance et des droits de la femme et votre ministère des affaires étrangères se renvoient la responsabilité de la transition. À ce jour, aucune solution n'a été trouvée, aucun éclaircissement sur les dossiers n'a été donné aux familles. De plus, nous ne trouvons aucune ligne budgétaire attribuée à l'AFA dans le projet de loi de finances pour 2017.

Monsieur le Premier ministre, confirmez-vous cette absence ? Pouvez-vous nous apporter des éléments concrets, afin de rassurer les familles concernées ?

Mme Laurence ROSSIGNOL, ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes. Madame la députée, je voudrais d'abord profiter de votre question pour expliquer pourquoi nous avons envisagé de procéder au regroupement des deux groupements d'intérêt public AFA et « Enfance en danger », **puis rassurer les familles qui s'inquiètent.**

La réforme s'inscrit dans un contexte de diminution constante du nombre des adoptions internationales : en 2009, il y avait 3 271 enfants adoptés à l'international, il n'y en avait plus que 815 en 2015. Plus grave encore, du point de vue de l'AFA, en 2015 seules 200 adoptions ont été traitées par l'AFA, les autres ayant été le fait d'organismes privés agréés*. Je crois donc que nous ne contesterons ni les uns ni les autres la nécessité de faire évoluer les missions de l'AFA et de procéder au regroupement des deux groupements d'intérêt public.

Pour autant, dans le cadre de ce regroupement, aucune des missions de l'AFA ne sera modifiée : l'Agence se verra confier toujours les mêmes missions.

Le problème, vous l'avez dit, ce sont les procédures en cours. Je voudrais à cet égard apporter une petite précision par rapport à ce que vous avez dit. Certains pays n'ont nul besoin du regroupement du GIPED et de l'AFA pour rediscuter les agréments donnés ! Vous savez bien que les adoptions internationales sont en permanence des sujets de diplomatie...

Conscients de cela, nous ne ferons rien qui pourrait inquiéter davantage les familles et remettre en question les procédures en cours. De toute façon, pour être très claire, nous n'avons pas de véhicule législatif qui nous permettrait, dans un temps rapproché, de procéder à la fusion entre les deux organismes.

Pour autant, ce ne serait pas un service à rendre à l'adoption internationale que de laisser les choses en l'état et de ne pas procéder à ce regroupement. Demain ou après-demain, il faudra le faire !

*NB : en 2015, 25% des adoptions sont faites via l'AFA, 50% via les OAA. 25% sont des adoptions individuelles.



Rapprochement GIPED AFA

Texte lu par la tutelle Ministère de la Famille au Conseil d'Administration de l'AFA Oct 2016

« Faute de véhicule législatif adapté, le projet de regroupement entre le GIP enfance en danger et l'Agence française de l'adoption (AFA) ne pourra se concrétiser dans un temps rapproché.

Cependant, le projet reste nécessaire dans un contexte de baisse constante des adoptions internationales, l'AFA ayant assuré 200 adoptions sur les 815 adoptions internationales en 2015, et pour répondre à l'objectif de créer un opérateur unique pour la protection de l'enfance, au service des départements et de l'Etat.

Bénéficier d'une telle structure est essentiel pour les départements et pour l'Etat au moment où se met en place la réforme de la protection de l'enfant et la nouvelle gouvernance de la protection de l'enfance.

Recommandé par les inspections des affaires sociales et des affaires étrangères, ce regroupement doit être l'occasion de créer un outil à la bonne dimension qui assure la continuité de l'action des deux structures et favorise la coordination des interventions, vis à vis et avec les départements, autour de la protection de l'enfance, intégrant une dimension nouvelle de l'adoption, et tout en assurant une rationalisation des moyens.

La ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes ainsi que le ministre des affaires étrangères et du développement international réaffirment la nécessité et leur volonté d'un rapprochement entre ces deux structures.

Le cadre d'une coopération provisoire peut être mise en place dès aujourd'hui, permettant ce rapprochement, la mutualisation et la continuité des travaux communs, en attendant la possibilité d'une confirmation législative.

Un protocole de coopération permettra d'acter les options réalisables dans ce cadre qui pourrait être proposé au comité de pilotage de début novembre, sur la base d'une proposition de Madame Soudoplatoff, préfiguratrice du projet, permettant par exemple le rapprochement des thématiques de travail des directions des structures, des fonctions supports, ou de l'implantation immobilière »

Mise en place d'une assurance proposée aux familles avant leur départ dans le pays d'origine de l'enfant

Cette année, l'Agence a travaillé à la mise en place d'une solution permettant d'assurer les enfants en cours d'adoption, proposée aux parents qui rejoignent leur(s) enfant(s) dans leur(s) pays d'origine. L'Agence peut désormais orienter les familles vers une compagnie qui propose un contrat d'assurances & d'assistance rapatriement qui peut prendre en charge les enfants de nationalité étrangère pour des situations de santé imprévues lorsqu'ils sont en cours d'adoption et encore présents dans leur pays d'origine.

En effet, l'Agence et la société MBA GEODESK, courtage d'assurances et gestion de risques à l'étranger, se sont accordés sur une proposition d'assurance aux adoptants avant leur départ vers le pays d'origine du ou des enfants qui leur est (sont) proposé(s).

Outre les remboursements des frais générés par les problèmes de santé prévus au contrat, survenus lors du séjour sur place, cette assurance propose, entre autre, une assistance via une plate-forme téléphonique pour répondre aux besoins des adhérents en cas de problème médical aigu pour eux-mêmes ou pour le ou les enfants en cours d'adoption.

Ainsi, les services d'Assistance Rapatriement attachés à ce contrat permettent de joindre 24/24h et 7/7j un médecin français pour donner les coordonnées d'une clinique, d'un praticien, d'une ambulance locale, ou pratiquer un diagnostic à distance.



L'enfant au cœur
de nos priorités.

Séminaire des Correspondants AFA 23 et 24 Mai 2016



L'Agence française de l'adoption (AFA) a réuni, les 23 et 24 mai derniers, ses correspondants départementaux et ses correspondants à l'étranger, autour de ses partenaires étrangers venus de Colombie et de Bulgarie, dans le cadre d'un séminaire de travail à l'Auberge de jeunesse.

Le séminaire de l'AFA était cette année consacré à **l'apparement**. Le pédopsychiatre Pierre Levy Soussan parle d'apparement, qu'il qualifie de crucial : « Il s'agit de réunir tel enfant et tel futur parent en agissant au mieux de l'intérêt de l'enfant, comme le préconise l'article 2 de la Convention internationale des droits de l'enfant »¹. Comme l'an passé, chercheurs et professionnels viennent éclairer cette question, croiser leurs analyses et leurs regards.

Les critères relatifs d'adoptabilité du point de vue anthropologique ont été développés par **Corinne FORTIER**, anthropologue et psychologue, pour démarrer les travaux. Les questionnements sur les écarts entre les attentes et projets des familles et la réalité de l'enfant qu'ils adoptent, la période de convivialité, la décision de garder ou pas le prénom d'origine de l'enfant ont été notamment évoqués.

Le Dr PÉROUSE DE MONTCLOS, Pédopsychiatre, chef du service de Psychologie et Psychiatrie de l'Enfant et l'Adolescent du Centre Hospitalier Sainte-Anne dans le 14ème arrondissement de Paris, qui dirige, entre autre, la Consultation d'Adoption Internationale, **s'est, pour sa part, penchée sur la vulnérabilité de l'enfant et l'adoptabilité à l'international.**



Le Dr Pérouse de Montclos estime que lorsque les adoptants ne sont pas suffisamment préparés et accompagnés, cela peut engendrer des échecs : pour les éviter, elle pense que l'agrément, l'évaluation, la

préparation de l'enfant, les modalités de l'apparement et le suivi clinique à l'arrivée de l'enfant sont à travailler. C'est en ce sens que chaque étape de l'adoption doit être accompagnée.

Les représentants des Autorités Centrales de **Bulgarie (Stefka KIRILOVA et Kalina KALUDINA)** et de **Colombie (Dr Edouardo Alexander FRANCO, sous-directeur du service des adoptions et Adriana BERNAL, représentante de l'autorité centrale colombienne)** ont travaillé sur **l'Adoptabilité et apparement : des pratiques en constante évolution.**

Dans l'après-midi, **Vincent DENNERY, Directeur de la Fondation pour l'enfance et Delphine BODIC, coordinatrice des parrainages antenne Nord de France se sont attardés sur le Parrainage de proximité : un outil efficace d'entraide et de prévention en protection de l'enfance.**

Ce sont ensuite des cas pratiques en sous-groupes autour du rôle du pays d'accueil dans l'apparement en adoption internationale qui ont été travaillés.

¹ Pierre Levy Soussan, « Destins de l'adoption », éditions Fayard, 2010, p.187

L'enfant au cœur
de nos priorités.

Deux temps forts lors de la Soirée de convivialité

Lecture à deux voix à l'occasion de la sortie du livre
Art et abandon, des artistes racontent
de Pascale LEMARE,
paru chez L'Harmattan en novembre 2015.
Martine BODENANT et Denis QUENEHEN liront des extraits
des entretiens avec des artistes adoptés,
en présence d'Aline DEVRUE, artiste plasticienne,
née sous le secret et adoptée.



Concert du CHŒUR MASAYA

Chœur d'enfants philippins
en tournée exceptionnelle du 5 au 27 mai 2016,
en Europe (dans plusieurs villes en France, en
Belgique, en Allemagne et en Suisse).
Avec introduction par **Dominique LEMAY**,
président de la Fondation Virlande aux
Philippines



24 Mai 2016



Vie du réseau départemental AFA

Virginie CORDIEZ, Cheffe du Service adoption et liens de filiation du département de la Somme, et **Dominique SAVARY**, référente Sociale ont témoigné **sur la collaboration avec l'AFA pour la préparation des familles**. Un accompagnement personnalisé était jusqu'à présent proposé dans ce département (tout comme l'Aisne, l'Indre et Loire et les Landes) mais pas un accompagnement collectif d'où l'acceptation d'adopter des modules

d'environ 4 heures, en Visio conférence avec l'AFA. Ces modules ont été co-construits en groupe de travail avec 20 départements, puis le noyau du parcours a été approfondi par ces 4 départements.

Des échanges sur les travaux AFA – départements en cours ont été évoqués, tel le parcours de préparation des familles, la création d'un module post-adoption et autres projets.

Robert FLORES, correspondant AFA du Var a, pour sa part, parlé d'un **exemple inédit : l'animation locale des modules en autonomie**. Après avoir fait des modules en autonomie pour la Colombie et l'Europe avec l'aide, notamment de « Pétales de la Rose bulgare » et de « Pauline à Anaëlle », il a réalisé, en 2015, une session pour les 4 modules pour environ 90 personnes. En 2016, 7 sessions de 4 modules sont prévues.

Les rendez-vous de l'adoption internationale, en présence des rédacteurs et des correspondants locaux de l'AFA à l'étranger, ont débuté par l'intervention d'**Odile ROUSSEL**, Ambassadrice de l'Adoption internationale, sur « **Quel avenir pour l'adoption internationale ? Tour d'horizon** »





L'enfant au cœur
de nos priorités.

Focus sur l'évaluation de l'adoptabilité et l'apparentement dans 4 pays partenaires de l'AFA

Pérou

Correspondante locale :
Lindsay NOGUEIRA



L'adoptabilité est établie à partir d'une analyse de la situation personnelle et familiale de l'enfant.

Ensuite, l'apparentement se fait en fonction des profils des enfants et des adoptants : ce n'est pas une liste chronologique, la DGA choisit la meilleure famille pour l'enfant.

Vietnam

Correspondant local
Nhuong NGUYEN VAN



L'adoptabilité des enfants à l'international concerne des enfants assez grands et à besoins spécifiques. Il existe deux listes pour les adoptants : la première pour les enfants de moins de 5 ans et en bonne santé, la seconde pour les enfants de plus de 5 ans, les fratries et les EBS.

Les enfants ne sont pas préparés à **l'apparentement** mais leur consentement est requis lorsqu'ils sont âgés de plus de 9 ans.

Burkina Faso

Correspondante locale :
Hortense NIKIEMA

Au Burkina Faso, l'adoptabilité des enfants est établie à la suite d'un rapport social rédigé par un travailleur social avec l'avis du directeur du centre d'accueil. En revanche, l'adoptabilité psychologique n'est pas encore réellement prise en compte. Par ailleurs, l'adoption reste perçue comme une des meilleures solutions de placement pour les enfants.

L'apparentement est, quant à lui, décidé par un comité interministériel. Une semaine à l'avance, le comité reçoit du secrétariat technique la

synthèse des dossiers des enfants et des couples sélectionnés ainsi que des propositions d'apparentement. Le jour de l'apparentement, chaque dossier fait l'objet de débats contradictoires avant une prise de décision par voix majoritaire.



Russie

Correspondants locaux :
**Inna BOGATENKOVA
et Laurent ESQUERRE**

En Russie il n'y a pas de mot pour parler d'adoptabilité et d'apparentement.

L'adoptabilité psychologique des enfants est ignorée sauf par les grands psychologues russes. Les enfants sont préparés à l'adoption mais lors de la première rencontre la famille n'est pas présentée comme les futurs parents, pour ne pas décevoir l'enfant si la famille ne vas pas jusqu'au bout de la procédure.

Dans ce pays, l'adoption est toujours privilégiée au maintien en institution.

Les dossiers sont traités dans l'ordre chronologique.





Et encore...



Présentation de la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant

Michelle MEUNIER, sénatrice de Loire Atlantique est venue présenter la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfance, promulguée le 14 mars 2016. Elle a été publiée au Journal officiel du 15 mars 2016. Cette loi vise à compléter celle du 5 mars 2007.

C'est après une mission d'évaluation de la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance, demandée par la commission des affaires sociales du Sénat, que la sénatrice Michelle MEUNIER a co-déposé cette loi avec la sénatrice **Muguette DINI**. Le rapport qu'elle a présenté en 2014 au Sénat reprenait 3 grandes parties :

- l'amélioration de la gouvernance nationale et locale de la protection de l'enfance,
- l'amélioration de l'efficacité du dispositif de protection de l'enfance et
- la sécurisation du parcours de l'enfant protégé.

Le Parcours post-adoption

Salomé KAMIONER, coordinatrice du suivi post-adoption à l'AFA a présenté lors de ce séminaire le 5ème module pour les familles ayant déjà adopté au national et à l'international. 4 départements ont envoyé des questionnaires aux adoptants sur les 5 dernières années pour savoir ce qui leur a manqué après l'arrivée de l'enfant. Ce module, qui se concrétisera le 25 novembre pour sa première édition (cf page 16) permettra notamment d'évoquer les réactions des enfants selon leur âge : adaptation à la vie quotidienne, nouvelle dynamique familiale, soutien des psychologues en départements...



Parrainage de proximité

Vincent DENNERY, directeur de la Fondation pour l'Enfance et **Delphine BODIC**, coordinatrice des parrainages antenne Nord de France ont abordé la thématique du parrainage de proximité, outil efficace d'entraide et de prévention en protection de l'enfance.

Le séminaire s'est achevé sur la présentation d'initiatives départementales autour du « projet pour l'enfant » / Trois histoires d'apparentements insolites

Sylvie BLAISON, chef du service accueils et adoptions, parrainages, au conseil départemental du Val d'Oise a évoqué le « Groupe de veille enfants délaissés : 5 ans de fonctionnement », puis le « Parrainage pré adoption : engagement à continuer le parrainage même si l'adoption n'aboutit pas ». **Pascale LAMARE**, responsable du service adoption, consultation des dossiers et parrainage à l'ASE de Seine-Maritime a, pour sa part, relaté trois histoires d'apparentements insolites.



L'enfant au cœur
de nos priorités.

Les missions AFA

Mission exploratoire Côte d'Ivoire

La ministre de la Protection de la Famille, de la Femme et de l'Enfant, **Euphrasie YAO** a reçu en audience la délégation conduite par **Cécile BRUNET-LUDET**



Florence MOURÉ, Rédactrice Afrique à l'Agence Française de l'Adoption, **s'est rendue en Côte d'Ivoire du 14 au 19 février 2016** dans le cadre d'un déplacement commun avec la Mission de l'Adoption Internationale (MAI), l'OAA Lumière des Enfants et l'Association Enfance et Familles d'Adoption (EFA). L'objectif pour l'AFA était d'envisager son implantation dans ce pays qui a adhéré le 11 juin 2015 à la Convention de La Haye de 1993 (entrée en vigueur le 1er octobre 2015) et d'examiner les conditions requises pour son éventuelle demande d'accréditation.

Mission exploratoire Inde



Virenda MISHRA, Secretary CARA, entouré de **Florence MARFAING** et de **Marine MARCON**

Une délégation de l'Agence Française de l'Adoption composée de **Florence MARFAING**, Chef du Service International, et **Marine MARCON**, rédactrice Asie, s'est rendue en Inde du 29 Février au 10 mars 2016. Cette mission exploratoire, qui fait suite aux récentes réformes indiennes des procédures d'adoption, tendait à l'examen d'une éventuelle réactivation du partenariat de l'Agence avec l'Inde.

Les objectifs de ce déplacement étaient de rencontrer les différents acteurs de l'adoption afin d'appréhender le paysage de l'adoption internationale et d'obtenir les informations nécessaires à la potentielle reprise d'une collaboration avec l'Inde.

L'AFA s'est notamment entretenue avec la Central Adoption Resource Authority (CARA), autorité centrale indienne. Au regard des différents entretiens, il apparaît que la priorité est donnée aux adoptions nationales et que les adoptions internationales concernent des enfants grands et/ou porteurs de pathologies. Ainsi, l'Agence va prochainement demander son accréditation auprès de ce pays.

A ce jour, aucune nouvelle demande n'est accompagnée par l'AFA. Une communication ultérieure permettra d'informer les familles de tout nouvel élément opportun relatif à ce pays.

Mission Pérou



Une délégation de l'Agence Française de l'Adoption (AFA) composée de **Madame Béatrice BIONDI**, Directrice Générale, et de **Madame Sandrine PEPIT**, rédactrice Amérique, s'est rendue au Pérou du 9 au 13 mars 2016. La délégation était accompagnée par **Madame Lindsay NOGUEIRA RAMIREZ**, correspondante locale de l'Agence au Pérou.

L'objectif principal du déplacement de l'AFA consistait à rencontrer la nouvelle directrice générale de la DGA, Madame Milagros del Pilar MONGE GOMEZ et son équipe de professionnels afin d'aborder le contexte général de l'adoption au Pérou ainsi que des questions techniques. Les discussions ont permis d'échanger sur la procédure au Pérou et d'apporter des éclaircissements sur des points techniques.



L'enfant au cœur
de nos priorités.

A cette occasion, les autorités péruviennes ont informé l'AFA de l'augmentation du quota à **20 dossiers actifs dans le pays** (à l'exception des candidats de nationalité péruvienne ou franco-péruvienne). Afin d'atteindre ce quota, un appel à candidatures sera donc diffusé sur notre site internet très prochainement.

Par ailleurs, la DGA a rappelé à l'AFA l'accent mis sur le **développement des « adoptions prioritaires »** (enfants à besoins spécifiques) mais également l'importance qu'elle accorde au **respect du suivi post-adoption par les familles** ; elle a fait part de nouvelles exigences en la matière.

A titre de rappel, le suivi post-adoption des enfants adoptés au Pérou comprend huit rapports de suivi pendant quatre ans, à raison d'un rapport tous les six mois, à compter de la date à laquelle la décision administrative d'adoption a été rendue. Les rapports doivent être apostillés et accompagnés de photos.

A noter que les exigences de l'Autorité centrale péruvienne sont très strictes quant au calendrier et à la forme qu'il est impératif de respecter.

De plus, les autorités péruviennes tiennent désormais à ce que les adoptants transmettent, en même temps que chaque rapport : Un certificat médical attestant de la santé de l'enfant ; le bulletin scolaire ou une attestation émanant de son professeur ; En cas de suivi de l'enfant (thérapeutique, psychologique etc.), un compte-rendu établi par le professionnel qui accompagne l'enfant.

Le respect des engagements relatifs au suivi de l'enfant pendant quatre ans pris par les adoptants des divers pays d'accueil, est une condition posée par les autorités péruviennes au maintien de l'adoption internationale par ces pays. Le non-respect de cette condition risquerait de nuire au projet des futurs candidats à l'adoption au Pérou et d'entraîner le retrait de l'accréditation de l'AFA.

A la fin du séjour, la directrice de l'Agence a été invitée à faire part de l'expertise de l'Agence en matière d'adoption d'enfants à besoins spécifiques. Son interview a été publiée sur le site de l'autorité centrale péruvienne.



De gauche à droite, le **Dr Gérard GARNIER**, médecin de l'AFA, **Sandrine PÉPIT**, rédactrice Amérique, le **Dr Eduardo A. Franco SOLARTE**, Sous-directeur de l'adoption à l'ICBF, **Béatrice BIONDI**, Directrice générale de l'AFA et **Claudia SCHATTKA-PONCET**, correspondante de l'AFA en Colombie.

Mission Colombie

Une délégation de l'Agence Française de l'Adoption composée de **Béatrice BIONDI**, Directrice Générale, **Gérard GARNIER**, médecin, et **Sandrine PÉPIT**, rédactrice Amérique, s'est rendue en mission en Colombie du 13 au 19 mars accompagnée de **Claudia SCHATTKA-PONCET**, correspondante de l'AFA dans ce pays. L'objectif principal du déplacement de l'AFA consistait à rencontrer la Directrice Générale de l'ICBF, **Mme Cristina PLAZAS MICHELSEN**, et son équipe afin d'aborder le contexte de l'adoption ainsi que des questions techniques relatives aux familles placées sur les listes d'attente mais également aux dossiers médicaux des enfants proposés à l'adoption.

1. Situation de l'adoption

Malgré une augmentation du nombre d'adoptions accompagnées par l'AFA en Colombie en 2015, la situation générale de l'adoption internationale dans ce pays n'a pas connu d'évolution importante. En effet, les délais d'attente pour les candidats ayant un projet pour l'accueil d'enfants de moins de 10 ans restent considérables du fait de l'augmentation du nombre de familles colombiennes candidates à l'adoption, de la baisse importante du nombre d'enfants déclarés adoptables et de l'application stricte du principe de subsidiarité.

Toutefois, l'ICBF met tout en œuvre pour améliorer la déclaration d'adoptabilité des enfants pour lesquels aucune autre solution n'est trouvée. Il continue de mobiliser ses divisions régionales afin de clarifier la situation juridique des enfants placés sous le système de protection colombien.



L'enfant au cœur
de nos priorités.

Par ailleurs, l'ICBF a réitéré son souhait de favoriser l'adoption des enfants pour lesquels il est difficile de trouver une famille en raison de leur âge, de leur état de santé ou de leur appartenance à une fratrie (4 enfants et plus) via la procédure en flux inversé (dite « valoración »).

2. Nouvelles lignes techniques

Les nouvelles lignes techniques de l'ICBF, entrées en vigueur le 4 avril 2016, ont été présentées de manière synthétique lors de la mission. Afin que la mise en œuvre de ces nouvelles dispositions puisse être rapide, Les professionnels des régionales de l'ICBF seront sensibilisés et formés dans les prochains mois.

Ces nouvelles lignes techniques entraînent des changements importants pour les procédures en cours et à venir, modifient la définition de la notion d'enfants à besoins spécifiques et prévoient des améliorations relatives aux dossiers des enfants et plus spécifiquement la partie médicale (pour plus de précisions, voir le [communiqué relatif aux nouvelles lignes techniques](#)).

3. Révision des dossiers des familles placées sur les listes d'attente

L'ICBF a entrepris une révision de l'ensemble des dossiers des candidats placés sur les listes d'attente colombiennes, incluant ceux des familles accompagnées par l'AFA. C'est la raison pour laquelle certaines familles seront contactées si leur dossier n'est pas actualisé conformément aux lignes techniques (voir [Procédure relative aux actualisations](#)). Ainsi, les familles concernées devront actualiser leur dossier rapidement afin de maintenir leur projet en Colombie. Le cas échéant, certaines candidatures pourraient être archivées si l'ICBF n'a pas été informé d'un changement de situation tel qu'une naissance ou une adoption finalisée dans un autre pays.

Enfin, l'ICBF adressera à toutes les familles qui n'ont pas fait évoluer leur projet depuis plusieurs années un courrier les informant des évolutions possibles de leur projet. Cette communication devra faire l'objet d'une réponse de la famille, qu'elle évolue dans son projet d'adoption ou non.

4. Mise en place du questionnaire d'aide à l'apparement renseigné par les familles

L'ICBF a félicité l'AFA pour la mise en place et la diffusion du questionnaire d'aide à l'apparement. A ce jour, les familles n'ont pas l'obligation de remplir ce questionnaire mais il est vivement conseillé pour les candidats ouverts à l'adoption d'enfant à besoins spécifiques.

Il est important de rappeler que certaines thématiques de ce questionnaire comme, par exemple, les antécédents familiaux et les histoires lourdes, sont des éléments récurrents du profil des enfants colombiens proposés à l'adoption internationale sans être considérées comme des « particularités ».

Bulgarie : Compte rendu de la visite de l'Autorité Centrale en France (23-27 mai 2016)

Une délégation du Ministère de la Justice bulgare a participé au séminaire annuel de l'AFA sur invitation conjointe de l'AFA et de l'Autorité centrale française, la Mission de l'Adoption Internationale.

Cette venue a été l'occasion de rencontres fructueuses avec les différents acteurs de l'adoption en France.

Le Ministère de la Justice, Autorité Centrale pour l'adoption en Bulgarie, a insisté sur le fait qu'aujourd'hui un projet d'adoption d'un enfant de moins de 7 ans en excellente santé, sans histoire lourde ou retard, a très peu de chance de se concrétiser. Les enfants proposés à l'adoption internationale ont tous une histoire qui a des répercussions sur leur développement, auxquelles s'ajoutent presque toujours des problèmes de santé plus ou moins importants. Aujourd'hui, les **enfants adoptés grands en Bulgarie sont des enfants de plus de 10 ans**. Il peut y avoir des **fratries**, mais elles sont majoritairement nombreuses (**plus de 3 enfants**) et l'aîné des enfants est souvent âgé de plus de 9 ans.

La délégation bulgare a fait part de la qualité des dossiers des familles accompagnées par l'AFA et notamment de l'importance des questionnaires d'aide à l'apparement. Ce document est essentiel pour les autorités bulgares dans leur travail d'apparement.



L'enfant au cœur
de nos priorités.

L'Autorité Centrale rappelle aux familles que leurs choix les engagent quand elles ont coché « oui ». Tout refus de proposition pour un enfant dont l'état de santé correspond à ce que la famille disait être prête à accepter entraîne une sanction administrative de la famille. Le Ministère de la Justice a indiqué que les « peut-être » cochés ne sont pris en compte que s'ils portent sur une pathologie lourde pour lesquelles très peu d'autres familles sont ouvertes. Dans les autres cas, ils sont perçus comme des « non ». Il est important que les familles actualisent leur questionnaire régulièrement et se préparent à la réalité de l'adoption internationale. Pour cela, l'AFA conseille aux familles ayant un projet d'adoption en Bulgarie de participer aux **journées de formation organisées par l'AFA** et au **parcours de préparation des familles organisé par l'AFA et les Conseils départementaux**.



Durant ce séminaire, les autorités bulgares étaient représentées par Mme Stefka KIRILOVA et Mme Kalina KALUDINA.

Par ailleurs, le Ministère de la Justice a insisté sur le fait que l'inscription au registre des adoptants ne signifie pas qu'une proposition d'apparement sera transmise à la famille, mais que son dossier sera examiné en vue d'un éventuel apparement si un enfant correspondant au projet de la famille est adoptable. En outre, les délais avant une éventuelle proposition d'apparement s'allonge. Le Ministère de la Justice a rappelé que ces délais sont **aujourd'hui d'environ 6 ans pour un enfant de moins de 7 ans en relative bonne santé**.

Le Ministère de la Justice a rappelé l'importance de la bonne santé des adoptants, de la qualité de leur dossier et la nécessaire conformité entre le projet défini et la notice délivrée par le Conseil départemental. De surcroît, plus le projet d'adoption porte sur un enfant jeune en bonne santé, plus la famille doit être jeune, en excellente santé et avec de bonnes conditions de ressources et d'accueil. **Dans la pratique, l'écart d'âge maximal observé est de 50 ans.**

Enfin, il a été rappelé à l'AFA que **les familles ne respectant pas les obligations suivantes encourent le risque de voir leur projet archivé de manière unilatérale par les autorités bulgares sans possibilité de recours :**

- **Obligation de tenir informées l'AFA et la Bulgarie, par courrier dans le délai maximum d'un mois, de tout changement de situation familiale, professionnelle ou du projet d'adoption.**
- **Obligation d'informer la Bulgarie des éventuelles autres démarches entreprises par les familles et de leur avancée.** L'AFA rappelle qu'il existe **la possibilité de suspendre temporairement son dossier** pour une durée maximale d'un an afin de ne pas se retrouver dans une situation complexe.
- **Obligation d'adresser la confirmation annuelle d'agrément au Ministère de la Justice bulgare, via l'AFA, traduite et légalisée, au plus tard à la date anniversaire de leur agrément.** Les délais sont stricts et aucun motif pouvant expliquer ce retard ne sera accepté par les autorités bulgares. Le pôle Europe adresse les documents de manière régulière en Bulgarie, mais il faut compter un délai minimum de 10 jours ouvrés entre la réception du document à l'AFA et sa réception au Ministère de la Justice bulgare.

ATTENTION : Agréments délivrés en janvier

Deux démarches de confirmation annuelle de validité d'agrément sont à effectuer si :

- La première confirmation annuelle est datée de l'année N-1 (exemple : agrément délivré le 2 janvier **2015**). Confirmation annuelle délivrée par le conseil départemental datée du 10 décembre **2015**).
- La seconde confirmation annuelle devra être datée de l'année N (exemple : agrément délivré le 2 janvier 2015). Confirmation annuelle délivrée par le conseil départemental datée à partir du 2 janvier **2016**).
- Pour plus de précisions, contactez le pôle Europe au 01 44 78 60 40.



- **Obligation de respecter les délais pour faire parvenir au Ministère de la Justice bulgare le nouvel agrément et les pièces justificatives obligatoires.** Le délai est d'un mois maximum à compter de la caducité de l'agrément. Un délai exceptionnel d'un mois supplémentaire peut être demandé, par un courrier traduit par un traducteur assermenté et légalisé par le consulat de Bulgarie.

Ce dernier doit parvenir à l'AFA au plus tard avant la fin de caducité du premier agrément. L'envoi d'un nouvel agrément et de sa notice qui ne serait pas accompagné des évaluations et éventuellement d'un nouveau questionnaire (si la notice a été modifiée) est considéré comme nul. Aucune raison invoquée pour justifier un retard ne sera recevable pour les autorités bulgares. L'AFA invite donc les familles à anticiper leurs démarches et à contacter dans les délais voulus leur Conseil départemental afin de ne pas se retrouver dans une situation délicate.

Les autorités bulgares ont manifesté lors de leur visite leur satisfaction relative à la qualité des échanges avec l'Agence. Ces rencontres ont été l'occasion de travailler ensemble dans la perspective d'une meilleure adéquation entre les réalités bulgares et les projets des familles accompagnées par l'Agence et d'améliorer de nouveau la qualité des informations adressées aux candidats.

Mission exploratoire Brésil

Sandrine PEPIT, rédactrice Amérique à l'AFA, s'est rendue au Brésil du 3 au 10 juin 2016 dans le cadre d'un déplacement conjoint avec la Mission de l'Adoption Internationale (MAI). L'objectif général de la mission, menée par l'Adjointe à l'Ambassadrice pour l'Adoption Internationale, et la Rédactrice Amériques-Caraïbes à la MAI, était de renforcer la coopération entre la France et le Brésil en matière de protection de l'enfance et plus spécifiquement l'adoption. Il s'agissait pour l'AFA de se présenter, d'appréhender le paysage de l'adoption internationale et d'évaluer les perspectives d'implantation au Brésil.

Les différentes rencontres ont permis des échanges fructueux et de mieux appréhender la situation de la protection de l'enfance au Brésil et les perspectives en matière d'adoption internationale. La réactivité et la précieuse collaboration de l'Ambassade et du Consulat de France à Brasilia ont permis de réactiver cette collaboration entre le Brésil et la France. Une veille est maintenue sur ce pays, et les contacts se poursuivent dans la perspective d'une éventuelle implantation future, en fonction des moyens dont disposera l'AFA.

Une délégation brésilienne composée de la directrice de l'Autorité centrale fédérale brésilienne (ACAF) et d'un magistrat du CEJAI de Rio de Janeiro a participé à une réunion de travail au siège de l'AFA le 22 Novembre.



Mme Galina LEIBEROVA, opérateur régional de la banque de données sur des enfants sans tutelle parentale (Ministère du Développement social - région de Perm)

Mission Russie

Béatrice BIONDI, Directrice générale, **Oksana PODETTI**, Rédactrice Europe, et **Inna BOGATENKOVA**, la représentante locale, se sont déplacées en Russie du 12 au 17 septembre 2016 pour évoquer, entre autre, la consolidation du partenariat de l'Agence dans la région de Perm (à Perm) et les autres régions de Russie (à Moscou).



L'enfant au cœur
de nos priorités.

*Se Préparer à accueillir un enfant venu d'ailleurs**

Article publié dans la revue Accueil n° 180 « Se préparer à accueillir son enfant »,
Enfance & Familles d'Adoption, octobre 2016

<http://www.adoptionefa.org>

Vente en ligne : <http://www.adoptionefa.org/publications?view=efa>

La préparation des candidats à l'adoption représente aujourd'hui un enjeu primordial, reconnu par tous les professionnels et par les candidats eux-mêmes. L'adoption revêt une dimension supplémentaire lorsqu'elle concerne un enfant « venant d'ailleurs », avec tout ce que cela peut représenter de différences et d'inconnues : culture, éducation, langue, nourriture, modalités de prise en charge, rapport à la famille, à la filiation, à l'abandon, déracinement, etc.

Dans le contexte actuel, la préparation à l'adoption internationale est d'autant plus cruciale que les enfants confiés présentent des profils de plus en plus complexes. En 2015, parmi les 201 enfants adoptés via l'Agence française de l'adoption (AFA), près d'un enfant sur deux présentait des problèmes de santé (physique ou psychique), 27 % étaient en fratrie et 53 % avaient 5 ans ou plus. Ainsi, en complémentarité avec l'accompagnement individuel mis en place depuis sa création en 2006, l'AFA a développé une préparation collective des candidats. Les premières réunions, centrées sur la Colombie et la Russie (dès 2009), ont été suivies de nombreuses autres « réunions pays », puis, à partir de 2013, de sessions dédiées aux candidats ayant un projet d'adoption d'enfant dit « à besoins spécifiques ».

En 2014, grâce à un important travail partenarial avec les départements, l'AFA a élaboré un « PARCOURS de préparation à l'adoption », en quatre modules de 4 heures, dont les candidats peuvent se saisir à différents moments de leur cheminement. Gratuit et facultatif, ce parcours est proposé à la fois au siège de l'Agence et dans les départements qui souhaitent le mettre en place. Ces derniers peuvent déployer leur propre animation, ou proposer les modules en « co-animation avec l'AFA », via une solution de visioconférence. Ils sont principalement animés par une équipe composée de la psychologue, du médecin, de quelques rédacteurs (spécialistes pays) et conseillers du pôle Information.

Le renforcement considérable de ces actions de préparation des familles vise à permettre des apparentements de meilleure qualité, en vue de prévenir les difficultés après l'adoption. Au-delà de la réflexion nourrie par les travaux et échanges avec les professionnels de l'AFA, ces différentes réunions favorisent particulièrement le développement du lien entre les candidats, souvent très ouverts à échanger avec leurs pairs au sujet de leur projet et avancer ensemble dans la réflexion.

Cet enfant qui n'était pas le mien : se préparer à la filiation adoptive

Tout enfant adopté doit être considéré comme ayant des besoins spécifiques auxquels il faut trouver des réponses rapides et adéquates. Préserver la santé mentale de l'enfant et faciliter sa rencontre avec sa nouvelle vie représentent des enjeux majeurs puisqu'un grand nombre de ces enfants souffrent de carences affectives, qui pourront guérir avec le temps. Pour les futurs parents, c'est déjà lors du parcours de l'agrément que se fera, progressivement, la prise de conscience de cette réalité.

Pour autant, quels que soient la qualité des interactions et le temps passé avec les professionnels en charge de l'évaluation d'agrément, la préparation a vocation à s'approfondir dans un deuxième temps, pendant lequel les candidats passent de la préoccupation d'obtenir le « sésame » à celle de concrétiser une candidature vers un pays donné. C'est alors que l'AFA intervient et propose différentes occasions d'approfondir cette réalité, à partir d'entretiens individuels avec la psychologue, de documentation et vidéos mises en ligne mais aussi grâce à un travail collectif, avec d'autres candidats à l'adoption. C'est notamment la proposition des modules 3 et 4 du parcours, au cours desquels, par des jeux de rôle, des mises en situation et d'autres formes d'ateliers interactifs, les candidats peuvent mieux comprendre les enjeux des premiers temps avec l'enfant, la notion d'attachement, les besoins fondamentaux de l'enfant mais aussi comment chacun, avec ses ressources propres, pourra y répondre.

Le parcours de préparation

Module 1 : « J'ai l'agrément, et après ? Construction et vie du projet d'adoption »

Module 2 : « Qui sont les enfants proposés à l'adoption internationale ? »

Module 3 : « Attachement et spécificités de la parentalité adoptive »

Module 4 : « L'adoption au fil du temps : faire famille »

L'enfant au cœur de nos priorités.

Se préparer, à quoi ça sert ?

Ce n'est pas l'adoption en soi qui est une chance formidable donnée à l'enfant, mais plutôt le nouvel environnement familial qui lui permettra de rattraper son retard s'il se montre sensible et éayant. L'expérience de l'adoption internationale démontre que l'arrivée d'un enfant ou d'une fratrie peut représenter un véritable défi, d'autant plus que de nombreux nouveaux parents adoptifs exercent leur rôle parental pour la première fois. L'enfant, par son histoire pré-adoptive, peut développer une difficulté à créer des liens de confiance. Prendre soin de lui est un mélange de joies et de gratifications, d'anxiété, d'énigmes et, parfois, de désespoir.

Notre démarche d'accompagnement consiste à moduler, avec les adoptants, une approche permettant la sensibilisation au besoin de l'enfant d'être accompagné dans sa maturation, quel que soit son âge, et de les aider à décrypter au mieux son comportement.

L'une des principales préoccupations des parents consiste à comprendre les comportements et les intentions de leur enfant, qui peut par exemple se montrer extrêmement familier avec des personnes étrangères et ne manifester aucun signe d'attachement à l'égard de ses parents... si bien qu'il peut les amener à douter de lui et d'eux-mêmes. Dans ces conditions, apporter un savoir à travers les réunions d'information et de préparation, partager des expériences, soutenir, comprendre, favorisera la création d'un lien qui permettra à ces enfants d'être des sujets à part entière et non des êtres à part.

Liliana MINGITA, psychologue à l'AFA



Préparation des familles souhaitant adopter en Russie

Cet enfant d'un autre pays, d'une autre culture : décodage, respect et double ancrage

L'AFA a à cœur de proposer aux candidats une vision la plus concrète possible de l'adoption dans chacun des pays vers lesquels ils se tournent. Cela est possible grâce aux liens directs avec les rédacteurs des pôles géographiques de l'AFA, en charge de la gestion des relations avec le partenaire et de l'accompagnement des candidats orientés vers ledit pays.

Au-delà des temps d'échanges, les modules 1 et 2 du parcours permettent d'approcher progressivement le contexte global des adoptions internationales et les profils des enfants confiés aujourd'hui (parcours pré-adoptifs, âge, santé, fratrie, qualité de la préparation, etc.).

Par ailleurs, que son partenaire l'impose ou non, l'Agence propose désormais quasi systématiquement une session de préparation spécialisée sur chaque pays. Selon les exigences des partenaires, cette session peut intervenir juste avant le dépôt du dossier dans le pays ou bien après son enregistrement.

La majorité des sessions pays se déroulent sur une journée (une journée et demie pour la Russie). Le rédacteur spécialisé sur le pays y joue un rôle prépondérant, accompagné systématiquement de la psychologue et souvent du médecin. Ces sessions, complémentaires de celles du PARCOURS, abordent systématiquement le contexte de l'adoption dans le pays, les aspects culturels, les étapes de la procédure, le profil des enfants confiés, la création du lien d'attachement. Une place importante est également donnée à la préparation à la rencontre avec l'enfant et aux enjeux des tout premiers moments passés ensemble.

Les candidats peuvent ainsi découvrir comment se déroule la rencontre avec l'enfant selon les pays (dans un bureau du service administratif en Chine, dans une salle décorée avec un gâteau et une petite fête en Colombie, dans un lieu public ailleurs...) et commencer à se préparer à ce moment.



Préparation des familles souhaitant adopter en Haïti, en présence de Mme Arielle VILLEDROUIN, Directrice de l'Institut du Bien-être social et de la Recherche



L'enfant au cœur
de nos priorités.

De même, ils comprendront que le regard baissé de l'enfant au moment de la rencontre (en Asie) peut être une marque culturelle, un signe de respect et non d'évitement. En Afrique, le câlin n'est pas courant mais le portage est une manière pratique de le remplacer. Les enfants ne seront donc pas enclins à accepter des marques spontanées de tendresse de la part des candidats français. Mieux vaut le savoir avant, comme toute une série d'autres petits ou grands détails, qui prennent toute leur importance au moment de la rencontre et des premiers temps avec l'enfant.

Pour le Burkina Faso, l'accent pourra être mis sur la coiffure de l'enfant et ce qu'elle représente pour nos partenaires qui souhaitent vivement que les petites filles soient correctement tressées, l'inverse étant interprété comme une négligence à l'égard de l'enfant. Cela est vrai au point que la directrice de l'Autorité centrale burkinabé offre à tous les adoptants, en fin de séjour, un pot de beurre de karité qui viendra nourrir les cheveux et la peau des enfants.

La session Colombie sera peut-être l'occasion d'une prise de conscience de l'importance de l'esthétique notamment chez les petites et jeunes filles... mais aussi de l'aspect protocolaire des démarches sur place, qui implique une tenue très soignée lors du passage devant le juge : tongs et chemises à fleurs à conserver soigneusement pour la virée sur les plages de la côte nord !

En 2015, 1 088 candidats ont participé à l'une des 58 sessions de préparation proposées au siège de l'Agence et en visioconférence dans divers départements.

- 38 sessions « pays »
- 11 sessions « enfants à besoins spécifiques »
- 9 sessions « parcours »

Informations :

<www.agence-adoption.fr>
Rubrique « L'AFA vous accompagne »

La sensibilisation à la pratique religieuse de l'enfant (quels impacts sur sa vision de la paternité/maternité et du monde, quels besoins ?), les aliments de base à ne pas supprimer radicalement du menu, la manière de manger (avec des couverts ou non, avec la main et uniquement la main droite parfois...), le rapport à la nudité, les questions d'hygiène (on ne jette pas le papier dans les toilettes dans beaucoup de pays, dans d'autres, c'est une douchette qui le remplace, on ne se mouche pas toujours dans un mouchoir...) seront également autant de sujets qui pourront être abordés grâce à des supports écrits, photos, vidéos ou même avec des familles témoignant dans nos réunions.

La question de la langue prend une place importante : les candidats sont fortement incités à en apprendre les rudiments, voire plus pour les langues plus accessibles. Il s'agit de les aider à prendre conscience de la puissance des mots et de leur détresse et, bien sûr, celle de l'enfant s'ils ne parviennent pas à apaiser le premier chagrin, à comprendre le sentiment exprimé, ou le besoin basique (dormir, manger, faire pipi...). Enfin, la compréhension et le respect de la culture d'origine dans son ensemble, comme vecteurs d'un double ancrage positif pour l'enfant, sont également valorisés au cours de ces rencontres.

Préparation spécifique au moment de l'apparementement

Les apparementements s'effectuant au fil du temps et les départs vers le pays ne se faisant que très rarement en groupe, la préparation au départ s'effectue de manière individualisée et principalement par le rédacteur, en lien avec les professionnels du département. Elle implique également, si les candidats le souhaitent, des échanges avec le médecin et la psychologue qui ont systématiquement connaissance du dossier de l'enfant et peuvent accompagner la prise de décision et/ou la préparation à la rencontre avec l'enfant (en fournissant par exemple une grille en vue du recueil d'informations complémentaires durant le séjour). Pour les principaux pays partenaires, l'Agence propose en outre aux candidats une brochure spécifique relative au séjour sur place, ainsi qu'un lexique.

Cet enfant qui a des « besoins spécifiques »

Si tous les projets d'adoption méritent d'être accompagnés et travaillés dans le temps, c'est encore plus vrai, dans l'intérêt de l'enfant, pour ceux qui concernent des enfants plus grands, en fratrie, ou présentant des problèmes de santé physique ou mentale. Il existe deux types de formation « enfants à besoins spécifiques » à l'AFA : la première est axée sur l'adoption d'enfants grands et de fratrie ; la seconde sur l'adoption d'enfants présentant des problèmes de santé. Ces sessions, qui sont notamment l'occasion d'un travail autour du documentaire vidéo de l'AFA « Il était une fois notre histoire », sont co-animées par le médecin et la psychologue.



L'enfant au cœur
de nos priorités.

Les adoptants qui mentionnent leur ouverture à l'adoption d'un enfant à besoins spécifiques reçoivent un questionnaire « d'aide à la délimitation du projet ». Dans un deuxième temps, ils sont reçus à l'Agence pour un entretien avec la psychologue et le médecin. C'est un temps précieux où toutes les questions peuvent être abordées, en complémentarité avec les sessions collectives. Il ne s'agit pas pour les candidats de devenir des spécialistes de telle pathologie ou de tel handicap, mais d'interroger leur subjectivité vis-à-vis de ceux-ci et leur aptitude à se projeter dans une parentalité où la question médicale ou médico-psychologique occupera une place non négligeable. Ces candidats envisagent de devenir parents d'un enfant qu'il faudra accompagner, avec ses particularités, sur le chemin de l'autonomie et de l'épanouissement : ils s'y préparent en interrogeant les diverses implications dans la quotidienneté (disponibilité, distance du plateau technique spécialisé, relations sociales...) induites par ces particularités.

Gérard GARNIER, médecin de l'AFA

Il est possible d'aimer son enfant mais de ne pas savoir comment répondre à ses besoins de réconfort et de protection. L'accueil de l'enfant confié via une adoption internationale peut ainsi représenter une épreuve majeure pour le(s) parent(s) et pour l'enfant (ou les enfants), et le nouage des liens pourrait être compromis sans un étayage sécurisant autour de la famille. Le dispositif de préparation s'inscrit donc aussi dans une dynamique d'accompagnement après l'adoption. Tout au long du parcours, les candidats sont régulièrement invités à identifier le réseau local d'appui et à réfléchir à leur capacité à solliciter, lorsque l'enfant sera là, le soutien de tierces personnes pour l'accompagnement de ce lien naissant.

Christine du RÉAU

Cheffe du service Information et accompagnement AFA

FOCUS : La préparation pour une adoption d'un enfant à besoins spécifiques en CHINE

Chaque famille qui souhaite adopter un enfant chinois adresse un pré-dossier à l'Agence. Dès sa réception nous abordons au cours d'un entretien les conditions d'adoption, le profil des enfants et les délais d'attente. Cette phase est primordiale car elle permet aux candidats d'avoir une vue d'ensemble, afin de décider de poursuivre ou non leur démarche vers ce pays. Le délai théorique pour l'adoption d'un enfant en bonne santé étant particulièrement long (9 à 10 ans), les candidats qui engagent aujourd'hui un projet vers la Chine sont principalement ceux ouverts à l'accueil d'un enfant à besoins spécifiques (présentant par exemple une fente labio-palatine ou une agénésie d'un membre). Ces familles suivent un parcours de préparation spécifique comprenant à minima une formation collective, puis un entretien avec la psychologue, le médecin et moi-même (sur la base du questionnaire EBS) et d'autres temps individuels autour de la proposition d'enfant et pour préparer la rencontre et le séjour.

Marine MARCON, rédactrice Asie



La fratrie réunie

TEMOIGNAGE : La préparation pour une adoption d'un enfant à besoins spécifiques en CHINE

Déjà parents de 2 enfants biologiques, nous avons adopté notre garçon en Chine en 2015 par l'intermédiaire de l'AFA. Nous avons beaucoup apprécié la qualité de la préparation à l'adoption que nous avons pu recevoir à l'AFA et nous sommes convaincus de la nécessité d'une bonne préparation à l'adoption avant l'arrivée de l'enfant pour tous les parents qui souhaitent adopter. En effet, en temps qu'adoptants nous avons une idée de ce que nous souhaitons et voulons, mais finalement si nous ne sommes pas préparés et conseillés, cela peut être difficile durant l'attente, lors du voyage dans le pays d'origine ou même au retour.

L'exemple qui nous a le plus marqué a été la préparation du voyage. Nous avions initialement émis le souhait de partir en famille avec nos 2 aînés. Lors de nos échanges avec l'AFA au sujet du voyage en Chine, on nous expliqué le déroulement dans les moindres détails en nous parlant bien des difficultés que nous pourrions rencontrer. L'AFA nous a toujours dit qu'il était préférable de partir uniquement en couple. Nous avons donc réfléchi à ce qui nous avait été dit et nous sommes finalement partis sans nos enfants en Chine.

Avec toute la préparation que nous avons eue sur le déroulement en Chine, l'arrivée de notre fils nous a paru simple et facile. Nous ne regrettons pas d'avoir eu 15 jours seuls avec lui. Cela nous a permis de créer des liens forts et de revenir dans un climat serein.

Famille SAUVAGE



L'AFA et les départements lancent une 1^{ère} session collective d'accompagnement post-adoption

« Enfants, parents, famille en construction... »



Le suivi et l'accompagnement des familles représentent aujourd'hui un enjeu primordial, reconnu par tous. Depuis plusieurs années déjà, l'AFA et ses partenaires proposent différents outils visant à contribuer à la préparation des familles à l'adoption. Un parcours socle de préparation des familles ainsi que plusieurs modules par pays ou relatif aux enfants à besoins spécifiques ont notamment vu le jour au siège de l'AFA et dans les départements.

Aujourd'hui, en partenariat étroit avec les départements^[1], l'AFA vous propose, pour la première fois, une demi-journée d'informations et d'échanges sur la période post-adoption.

Un module gratuit et facultatif, destiné aux familles ayant déjà adopté.

Gratuit et facultatif, ce module est **destiné aux familles ayant déjà adopté**. Il a vocation à être proposé à la fois au siège de l'Agence et dans les départements qui souhaitent le mettre en place. Ces derniers peuvent déployer leur propre animation suivant leur propre calendrier, ou choisir de proposer ce module **en « co-animation avec l'AFA »**, via une solution de visio-conférence.

Contenu du module

Nous vous proposons un moment d'échanges et de partage d'expérience entre parents et professionnels de l'adoption, sur des sujets tels que le lien affectif avec l'enfant (l'attachement, le comportement, l'alimentation et le sommeil), l'adaptation à l'épreuve de la vie quotidienne (dynamique familiale, principes éducatifs, relations dans la fratrie, scolarité, socialisation, langage) ... ou encore la question des origines.

La première édition de ce module se déroulera le Vendredi 25 Novembre 2016, de 14h à 18h.

Comment s'inscrire ?

Pour la session au siège de l'AFA, les inscriptions sont ouvertes, par mail : pole.sante@agence-adoption.fr

Les départements de l'Aisne et la Somme proposeront également cette session au niveau local, les candidats de ces deux départements peuvent donc adresser leur demande d'inscription, directement à leur service adoption.

^[1] 3 départements ont contribué à l'élaboration de ce module : l'Aisne et la Somme et l'Indre-et-Loire



En bref...

L'AFA accueille des bénévoles



B. BIONDI, entourée du **Dr G. GARNIER**, médecin de l'AFA, et du **Dr J. GARCIA GALATOLA**

En tant que groupement d'intérêt public, l'AFA est autorisée à faire appel à des bénévoles pour participer à l'exercice de ses missions (JO du 7 juin 2014).

Béatrice BIONDI, directrice générale de l'AFA, souhaitait depuis plusieurs mois avoir recours à des personnes s'engageant à rendre un service désintéressé aux familles sur le chemin de l'adoption.

Dans ce cadre, la directrice générale de l'AFA a signé, le 17 Novembre, une convention de bénévolat avec le **Dr Judith GARCIA GALATOLA**. Cette dernière actualisera progressivement les différentes fiches santé relatives aux principales pathologies rencontrées chez les enfants confiés à l'adoption internationale. Celles-ci sont accessibles sur notre site internet (Adoption et Santé).

Félicitations...



L'équipe de l'AFA a eu le plaisir d'apprendre que leur ancienne collègue, **Caroline ZERHOUNI**, assistante au Pôle Amérique pendant plusieurs mois, a passé avec succès les épreuves d'accès à la profession d'avocat.

Toute l'Agence la félicite chaleureusement et lui souhaite bonne chance dans l'exercice de cette magnifique mission au service des justiciables.

Ci-joint : Caroline lors de sa prestation de serment.



Venue de François YU, contact de l'AFA en Chine, en Septembre



Venue de Manuel CASTRO, représentant de l'AFA au Mexique, en Août dernier



Les réunions de familles



Photo PAEPAMA

Philippines

Aliocha NGUYEN, rédacteur Asie, a participé au week end familial (12 et 13 Nov.) organisé par l'Association PAEPAMA, présidé par **Mme Chrystel FLANDRIN**.

A cette occasion, une présentation de l'état des lieux chiffrés sur les adoptions aux Philippines y a été réalisée afin d'éclairer les familles ayant déposé, par l'intermédiaire de l'AFA, un dossier d'adoption aux Philippines en 2014, 2015 et 2016, sur le rythme actuel des apparentements et les perspectives ouvertes pour l'année 2017.

La mise en place du **Hosting Program** cette année a également fait l'objet d'un développement, évoquant le profil des enfants proposés et rendant compte des résultats obtenus à cette occasion. Une deuxième édition du programme serait tout à fait envisageable et devra faire l'étude d'un bilan interne.

L'évolution de la situation politique aux Philippines a également été commentée. Les changements observés n'affectent pas vraiment l'activité d'adoption et la direction de l'ICAB reste en place. Mme Judy Taguiwalo, qui a par ailleurs été nommé à la tête du DSWD, l'administration de tutelle de l'ICAB, a eu un parcours qui est en bonne adéquation avec la charge des affaires sociales et familiales.

Une présentation réalisée par la psychologue Christiane Llorca, appuyée par son fils d'origine philippines et âgé de 29 ans, a ensuite très utilement renseigné les familles sur les problématiques de l'attachement et de la compréhension et prise en charge des réactions manifestées par les enfants adoptés, à différentes étapes de leur cheminement familial, lesquelles reflètent des conditions d'environnement difficiles auxquelles ils ont pu être confrontés très jeunes. La compréhension des mécanismes psychologiques en jeu est à l'évidence indispensable afin de permettre aux enfants de surmonter les difficultés pouvant subvenir dans leurs relations post-adoption. Le propos a utilement été complété par Mr Llorca fils, qui a fait profiter la salle de sa riche expérience en tant qu'adopté.

Haïti



Le samedi 15 octobre 2016, Jimmy MESSINEO, Rédacteur Caraïbes, s'est rendu à la journée des enfants organisée par l'Association des Parents Adoptifs d'Enfants d'Haïti (APAE Haïti), l'Ambassade et le Consulat d'Haïti.

Cette rencontre où la culture haïtienne était mise à l'honneur avec sa cuisine, sa musique et son art a permis d'échanger avec des familles



ayant adopté dans ce pays ou en cours d'adoption mais également avec les membres du Consulat, d'autres opérateurs et l'APAE d'Haïti.

L'APAE d'Haïti a également présenté les projets qu'elle soutient en lien avec des associations locales et une famille a partagé des photos de son récent voyage dans la perle des Antilles.

Une minute de silence a été observée en mémoire des victimes de l'ouragan Matthew qui avait touché le pays en début de mois.



L'enfant au cœur
de nos priorités.

Colombie

Béatrice BIONDI et **Sandrine PEPIT**, rédactrice Amérique, ont assisté le 26 novembre à une soirée Théâtre organisée par l'APAEC. Les bénéfices de la soirée allaient à une fondation colombienne, Fisulab à Bogota, afin de financer les soins de deux enfants nés avec une fente labio-palatine.



Le 25 septembre 2016, **Camille NAU**, **Daisy MORANGA-BOULA** et **Sandrine PEPIT** du Pôle Amérique se sont rendues à la Fête de la FANA.

Cette manifestation, qui a été un grand succès, a permis de rencontrer de nombreux enfants adoptés mais également d'échanger avec les membres de l'Association Les Amis de FANA France et des familles adoptantes ou en cours de procédure.

Témoignages

Nous nous sommes enfin trouvés...

Bonjour à toute l'équipe de l'AFA,

Je vous apporte quelques nouvelles depuis l'arrivée le 30 mai de Lorik (mon petit cœur).

Son sommeil s'est amélioré. Je peux depuis deux mois dormir dans mon lit et lui dans le sien mais souvent, en fin de nuit, Lorik me rejoint et finit son dodo avec moi... Oui, je sais... Ce n'est pas top, mais bon ...

Il prend désormais son bain sans inonder la salle de bain, et commence à se laver tout seul. Il adore avoir beaucoup de mousse sur lui.

Pour son anniversaire, son parrain lui a offert une draisiennne. Il a vite compris comment en faire et moi, je suis vite allée acheter un casque quand j'ai vu l'assurance qu'il prenait aussi rapidement... Il va vite et a trouvé rapidement son équilibre.

Il passe beaucoup de temps à jouer aux voitures, au sable, à la draisiennne, au porteur... mais il aime aussi faire des dessins et regarder des livres...

Lorik a des soucis avec la nourriture... Il est très méfiant. Ses repas ne sont pas variés (pâtes, semoule, saucisse, kiri, compotes, fruit, pain, mais surtout il a une très forte attirance pour le sucre...).

Dimanche 21 Août, Lorik s'est fait baptisé. IL était très heureux et a beaucoup applaudi et participé tout au long de la célébration. Il a mis beaucoup d'ambiance et il a bien fait rire sa famille et les amis !

Nous avons aussi eu la surprise et la joie de recevoir une jolie tenue bulgare (une chemise brodée avec les roses bulgares avec un joli petit gilet rouge) que Tania nous a envoyée pour le baptême... Lorik était très beau... La cérémonie a été assez émouvante pour moi : j'ai versé pas mal de larmes, surtout quand le chant d'entrée a retenti « Prendre un enfant par la main ». Et oui, le tout début de mes démarches avec la Bulgarie... (La photo et les paroles sur mon lutin...).

Lorik est ma joie et mon bonheur ainsi qu'à la famille, aux amis, aux voisins. Il faut dire qu'il sait y faire aussi...

Je vous remercie encore tous pour votre aide dans cette difficile démarche...

Nous nous sommes enfin trouvés ! Nous avons enfin trouvé le bonheur tous les deux !!!

Lorik et sa maman





L'enfant au cœur
de nos priorités.

Adopter une fratrie d'enfants grands en Lettonie



Octobre 2014

Nous avons, mon mari et moi, adopté en Lettonie en août 2014, une fratrie biologique de 3 enfants : Tess, l'aînée, alors âgée de 6 ans 1/2, Lou la seconde alors âgée de 5 ans et Nils le dernier alors âgé de 4 ans.

Nous avons eu la chance que notre conseil général de la Savoie, nous fasse finalement confiance et nous permette grâce à l'obtention de notre agrément, de réaliser notre désir de vie à 5.

Aujourd'hui, après bientôt 2 ans de vie commune avec nos enfants, nous avons un peu de recul pour pouvoir témoigner de notre expérience.

Lorsque nous étions dans l'attente, nous déplorions le peu de témoignages de parents adoptifs de fratrie « nombreuses » et des questions particulières que cela soulevait.

Nous avons rencontré et été en contact avec des parents adoptifs de grandes fratries et nous ne les remercierons jamais assez de nous avoir permis de partager leur parcours de vie. A notre tour maintenant de partager notre expérience qui, bien sûr, n'est qu'un exemple parmi tant d'autres...

La rencontre avec nos enfants a, bien entendu, été émouvante mais également bien préparée par les travailleurs sociaux lettons, la famille d'accueil du pays et notre traductrice en Lettonie. Il est important d'être entourés par des gens de confiance car durant les premières semaines, nous avons été (en plus d'être débordés!) dans une autre réalité...

Nos enfants, malgré les différentes ruptures vécues dans leur pays d'origine, n'ont jamais été séparés. C'était d'ailleurs un souhait que nous avons stipulé dans notre lettre de candidature en Lettonie. Dès le départ dans leur pays d'origine, ils ont fonctionné ensemble de manière fusionnelle puisque c'est ainsi qu'ils ont construit leur sécurité. Durant la période de convivialité, nous imaginions pouvoir faire des petites sorties individuelles avec un pendant que l'autre parent s'occuperait des 2 autres mais cela déclenchait des crises de panique et de hurlements, nous avons donc compris que nous serions tous les 5 ou rien !

Aujourd'hui encore, après presque 2 ans, nous travaillons à l'individualisation de nos enfants.

Cela passe entre autres par le respect des désirs, de l'intimité, du choix des uns vis à vis des autres, la création d'un univers propre à chacun : chacun sa chambre très rapidement (nous n'avions pas imaginé cela si tôt !), chacun ses jouets, ses ami(e)s, ses activités etc ... cela n'allait pas de soi et je dirais qu'aujourd'hui beaucoup de ces principes ont été intégrés. Ils ont en plus (comme beaucoup d'enfants adoptés dit on) des personnalités et des goûts très différents et affirmés ce qui aide à aller dans ce sens !

Tess, Lou et Nils ont beaucoup joué, dès le départ, à des jeux où ils se mettent en scène (chat, chien, cheval, tigre, bébé...).

Les jouets les ont beaucoup démunis : ils étaient incapables d'inventer une histoire et n'avaient tout simplement pas l'expérience de vie suffisante pour en inventer, leur imaginaire étant très pauvre. Aujourd'hui, leur imaginaire s'est énormément enrichi... Nous le percevons dans leurs scénarios de jeux, leurs dessins, nos discussions. Maintenant, ils peuvent, par petits moments, jouer seuls sans le vivre comme une punition et investissent leurs jouets. Leur sens de la propriété et la jalousie se sont bien développés et nous entendons régulièrement des « non, c'est à moi je te prête pas ! » ou des « et moi ??? »

Nous avons voulu leur 1^{er} Noël et leur 1^{er} anniversaire simples et intimes, ils ont d'ailleurs été plus impressionnés et sidérés qu'autre chose... Le second Noël, tout a été différent : ils étaient impatients et ont vécu pleinement la fête !



L'enfant au cœur de nos priorités.

Nous sommes contents d'avoir attendu qu'ils soient prêts à vivre ce moment car toute cette opulence pour des enfants qui n'ont jamais rien eu peut être plus perturbante qu'autre chose.

Ils nous ont tous les trois appelé papa et maman dès notre rencontre. Nous avons eu l'impression d'être attendus. Ils ont rapidement été démonstratifs et demandeurs d'affection ce qui nous convenait tout à fait ! Nous, enfin surtout moi en tant que maman, les maternons beaucoup depuis le départ : bain, habillage, portage, donner à manger... Il n'a pas été rare au départ d'avoir les 3 enfants sur les genoux (si, si, c'est possible !) et de les nourrir à tour de rôle. C'est pour moi un point primordial dans la création du lien et le partage d'intimité.



Décembre 2015

Nous nous questionnions avant l'adoption sur comment cela pouvait se faire avec la plus grande. Eh bien pour nous, notre aînée régresse quand elle en a besoin.

Leur tolérance à la frustration était très faible au départ, le quotidien avec un enfant étant peuplé de frustrations (tout ce qui est autre que jouer !), nous avons dû faire face. Chacun, en fonction de son caractère a pu s'exprimer différemment : blocages, recroquevillements et pleurs, cris, crises de colère voire de rage, tout cela par 3 à tour de rôle tout de même !

Ceci a été très prégnant les 1ers mois puis voyant que nos exigences étaient cohérentes, notre parole tenue, notre bienveillance toujours présente et le cadre ferme et solide, ils ont petit à petit compris qu'ils pouvaient nous faire confiance.

Ceci a été de paire avec une maîtrise plus grande de la langue française. Il est évident que sécuriser des enfants insécures sans parler la même langue est un sacré pari mais avec le temps (et la constance) cela fonctionne. Le fait qu'ils soient trois a, pour nous, ralenti l'apprentissage du français puisqu'ils continuaient à parler letton entre eux. Ainsi, nous avons appris les mots et expressions courants pour les échanges liés au quotidien. Après cinq mois, nous arrivions à communiquer couramment en français et à nous comprendre sur les choses du quotidien.

Ce qui caractérisait Tess, Lou et Nils dès notre rencontre et bien après, fut leur très grande agitation. Toujours en action, incapables de se poser pour jouer, dessiner, colorier ou regarder un livre. Quelques dessins animés, tout au plus, leur permettaient de rester un peu assis sauf pour la plus grande qui ne restait pas plus de 10 mn, n'y trouvant aucun intérêt. Leur grande insécurité intérieure, leur peur permanente, leur angoisse ne laissaient aucune place à l'inactivité. Multiplié par 3, cela pouvait être parfois un peu épuisant ! Aujourd'hui, nos enfants sont pleins de vie, curieux, volontaires mais ils sont capables de se poser sur une activité calme. Et Tess adore tous les dessins animés de princesses dont elle ne se lasse pas !

Nous avons choisi de scolariser nos enfants dans une petite école de la commune voisine. Tess, qui aurait dû être en CE1, n'était pas prête à entrer dans les apprentissages : elle a donc intégré une grande section, Lou une moyenne section et Nils une petite section.

La maternelle était une classe unique, cela leur a permis de ne pas être séparés. C'était une priorité pour nous car cela aurait été impossible pour eux au départ.

Nous avons eu la chance qu'ils soient très bien accueillis par les autres enfants, je pense que le fait d'arriver à 3 est là aussi une force. Ils sont entrés à l'école en décalé justement pour éviter « l'effet bloc » et aider à la socialisation individuelle de chacun. L'équipe enseignante compréhensive a attendu que l'aînée, très apeurée et en retrait au départ, soit prête à rejoindre le groupe et les activités.

Un des points importants pour nos enfants, comme tout enfant adopté, est la difficulté à gérer ses émotions. Tout part très vite en excitation, multipliée par le nombre. Les premiers temps, ce qui importait le plus était un cadre solide. Se laisser aller à des jeux ou même juste relâcher le cadre pouvait vite déraiser en agitation généralisée car les enfants n'arrivaient plus à se maîtriser. Cela a été très frustrant de tenir avec fermeté. Néanmoins, avec le temps, ils ont compris jusqu'où ils pouvaient aller. Ceci conjugué avec une plus grande sécurité intérieure et des parents en qui ils ont de plus en plus confiance fait que nous pouvons aujourd'hui nous amuser tous ensemble et revenir au calme.

Dès le départ, tous les trois avaient très peur des autres. La rencontre avec des personnes étrangères pour eux, générerait beaucoup de stress. Ils s'agitaient, criaient, se cachaient, couraient dans tous les sens.

L'enfant au cœur de nos priorités.

Nous avons vécu presque en vase clos pendant 9 mois et étions en contact avec seulement la famille proche et quelques intimes. Aujourd'hui encore, même s'ils sont demandeurs de voir des gens, le premier contact reste compliqué. Ils restent alors collés à nous jusqu'à ce qu'ils se sentent prêts. Cela prend progressivement de moins en moins de temps.

Les situations nouvelles, les changements, les inconnus restent des facteurs de stress pour eux. Nous n'avions pas appréhendé les conséquences de la méconnaissance des savoirs être dans la vie quotidienne. Saluer, s'excuser, remercier, attendre son tour, se comporter dans un lieu public, se comporter chez les autres, etc... Nos enfants n'avaient aucune idée de tout cela, il y a eu tout à apprendre.



Mars 2016

Ce fut assez sportif au départ et il a fallu beaucoup de compréhension de la part de notre entourage. Maintenant en étant 3, l'avantage c'est que celui qui déroge se fait vite reprendre par les 2 autres !

Il y aurait encore beaucoup d'autres sujets à aborder, mais il me semble avoir été déjà bien longue ! Je voudrais dire pour conclure qu'il me semble qu'en tant que parents adoptifs, nous ne perdons jamais de vue la chance que nous avons d'être les parents de nos enfants. Le contexte actuel de l'adoption internationale et les parcours parfois chaotiques pour devenir parents renforcent ce sentiment. Les difficultés que nous rencontrons dans notre désir de fonder une famille me semblent devenir une force lorsque le projet aboutit car la puissance de la volonté et du désir ont vaincu les obstacles et les rêves qui nous paraissaient fous sont devenus réalité. Cela fonde l'histoire de notre famille et de ses membres et lui donne certainement une profonde assise.

Nous souhaitons remercier l'AFA qui nous a accompagnés dans la réalisation de notre projet. Nous nous sommes sentis guidés, accompagnés, conseillés, soutenus tout en étant autonomes dans notre démarche. Nous avons eu la chance de rencontrer notre traductrice lettone qui a été formidable... Nos enfants ont été dans une famille d'accueil bienveillante... Nous avons pu concrétiser notre projet avec la Lettonie, un pays pour lequel nous avons eu un coup de cœur et dont le sérieux, le professionnalisme et la bienveillance de l'administration nous ont beaucoup rassurés et touchés.

Nous étions passés pour des audacieux avec notre projet d'adoption d'une fratrie de 3 enfants. Nous étions persuadés que le fait d'avoir connu et expérimenté un lien qui a toujours tenu, le lien fraternel, était pour les enfants une sécurité mais également l'occasion d'expérimenter le rejet, la réconciliation, la négociation, la fusion, le partage etc... car tout cela est vécu dans une relation à trois.

Je crois aussi que le jeu ensemble (leur bulle refuge) leur a permis de traverser bien des épreuves. Je suis persuadée que mes enfants ne seraient pas ce qu'ils sont s'ils n'avaient pas grandi ensemble, qu'ils n'auraient pas la force ni la joie qui les habitent.

Si l'adoption d'une fratrie nombreuse demande aux parents préparation, connaissance éducative, disponibilité et bien d'autres choses encore, je pense qu'elle est un élément structurant pour les enfants.

Au départ, nous avons compris que nous étions en plus d'eux 3 (le fameux bloc dont on nous a beaucoup parlé) mais à aucun moment nous ne nous sommes demandés s'il y avait une place pour des parents, par contre nous devions gagner leur confiance et savoir lire entre les lignes car une colère ou un comportement désadapté signifie souvent « *j'ai tellement besoin de toi, rassure moi* »...

Nous souhaitons bonne chance et beaucoup de bonheur à ceux qui ont le même projet que nous (et les autres!) : l'adoption d'une fratrie d'enfants « grands » et nous espérons que les mentalités des administrations françaises évolueront et permettront aux parents préparés de concrétiser leur désir.

Laurent et Cécile, parents de Tess (8 ans), Lou (7 ans) et Nils (tout juste 6 ans)



Février 2016



Nous vivons pleinement notre nouvelle vie !

Fin mai 2013, l'AFA lance un appel à candidature pour Haïti. Notre profil correspond : 40 ans, dix ans de mariage depuis quelques jours, nous rassemblons notre dossier et le postons le jour demandé, bien conscients que nous sommes nombreux à répondre.

Une quinzaine de jours plus tard, première grosse surprise : appel de l'AFA, qui nous annonce que notre pré-dossier a été retenu, et que nous pouvons déposer notre dossier complet. Enfin des actions concrètes à faire : persuadés que chaque jour compte, nous nous lançons dans la collecte de toutes les pièces, légalisations et sur-légalisations. Nous gardons de belles anecdotes de ces aller-retours entre administrations et organismes... et nous déposons notre dossier une dizaine de jours plus tard.

S'ouvre alors la première période d'attente, notre dossier est transmis en Haïti en août, et enregistré en novembre, nous savons seulement que les services de l'I.B.E.S.R. travaillent sur les apparentements, et que les dossiers ne sont pas forcément traités dans l'ordre d'arrivée. C'est aussi une période de changement en Haïti, qui ratifie la Convention de La Haye et revoie toute sa procédure d'adoption.

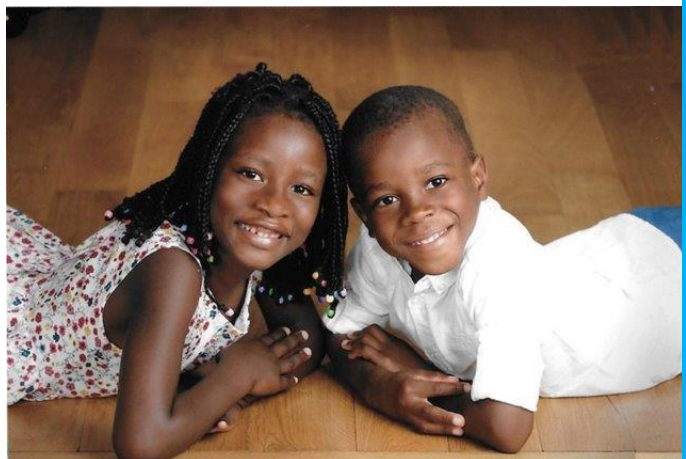
Début octobre 2014, comme chaque année, l'AFA organise une réunion de préparation pour les familles retenues à l'appel à candidature. L'Agence et les correspondants nous reprécisent la nouvelle procédure, en insistant sur sa durée. La présence de la Directrice Générale de l'I.B.E.S.R. à la réunion nous donne un certain optimisme, mais nous rentrons sans plus d'échéances.

Notre attente ne durera pas, car, deuxième surprise, quelques jours plus tard, le mardi 7 octobre, Madame Florence Marfaing, Rédactrice Caraïbes à l'AFA, nous rappelle pour la bonne nouvelle : l'I.B.E.S.R. nous propose un

apparentement avec, conformément à notre agrément, une fratrie de deux enfants, une petite fille qui va sur ses 5 ans et son petit frère de 3 ans et demi. Explosion de joie, ils deviennent réalité, des prénoms, des visages ! Retour à Paris le lendemain pour récupérer le dossier sans perdre une journée ! Et encore une bonne nouvelle, on nous donne notre date de départ pour la période de socialisation prévue dans la procédure Haïtienne.

2 mois de préparatifs, décorer les chambres, faire un album photos pour porter aux enfants, ne rien oublier dans les bagages, nous décollons le 12 décembre pour Port-au-Prince. Dès le lendemain c'est le moment de la rencontre avec Louise et Clément à la crèche, aux Cayes. Une soirée magique, tellement d'émotion, quelques mots mi-créole mi-français, beaucoup de sourires et de photos. Les deux semaines passent si vite, nous profitons au maximum de chaque jour, avec l'aide de Madame Kerlyne Marseille et de l'équipe locale qui nous organise un programme alternant journées à la crèche, visites et rendez-vous officiels avec les services de l'I.B.E.S.R. Les enfants sont bien préparés pour cette période de socialisation, nous nous découvrons et faisons famille. Nous découvrons ensemble leur pays, indispensable pour nous et rassurant pour eux. Nous avons la chance inespérée de passer notre premier Noël avec nos enfants à la crèche, journée inoubliable ! Puis départ de la crèche difficile pour tous les quatre, nous disons aux enfants que nous revenons le plus tôt possible, mais quand ?

Retour à la vie active rapide, pour une nouvelle attente. C'est une période difficile, qui alterne longues semaines silencieuses et bonnes nouvelles d'une avancée administrative : autorisation d'adoption, jugement, homologation, pour arriver enfin à la demande des passeports en septembre 2015. À chaque nouveau document que nous recevons, c'est une petite fête. Nous pensons être près du but, éditer des passeports, c'est simple... et non, ce n'est pas simple du tout, nous entrons dans une nouvelle attente, certainement la plus difficile. Nous avons pris l'habitude d'appeler Louise et Clément au téléphone tous les quinze jours, avec le soutien des nounous de la crèche, nous leur faisons passer des petits paquets par d'autres familles qui se rendent à la crèche. Nous avons choisi de les protéger en ne leur donnant jamais de date. Des bonnes nouvelles, des mauvaises, des contretemps, une période électorale et un contexte difficile rallongent les délais.





L'enfant au cœur
de nos priorités.

Malgré le bon encadrement de la crèche, cette attente est aussi difficile pour les enfants, les conversations au téléphone et les petits paquets sont très importants, ils comprennent très bien la situation et savent qu'on ne les oublie pas. Cette attente est d'autant plus difficile que dans une telle situation, l'émotion ne facilite pas toujours le recul nécessaire pour croire ou non les nombreuses informations ou délais qui arrivent via toutes les sources possibles, et lâcher prise est très difficile, même si nous savons que nous ne pouvons pas agir sur la procédure. L'Agence obtient enfin en avril dernier les passeports, puis rapidement les visas.

Ce mardi 3 mai 2016 à 19h45, c'est l'appel tant attendu de l'Agence, Monsieur Jimmy Messineo nous annonce qu'ils ont les visas, que nous pouvons aller chercher nos enfants aux Cayes samedi ! Vite, des billets d'avion, les valises, prévenir nos employeurs...

Nous partons même un jour en avance, le 6 mai pour Port-au-Prince, puis le 7 aux Cayes pour aller retrouver nos enfants. Ont-ils changé ? Ont-ils compris pourquoi cette si longue attente ? Retrouvailles à nouveau très fortes, qui font oublier les (si longs) mois passés. Nous passons deux jours sur place, la crèche leur organise une très belle et émouvante fête de départ. Avec le soutien de l'équipe locale, nous vivons pleinement les cinq jours nécessaires aux formalités administratives à Port-au-Prince pour continuer de découvrir ce pays où nous vivons à distance depuis plus d'un an.

Nous atterrissons en France le 16 mai, soit un peu moins de 3 ans après l'appel à candidature. C'est long, très long, mais d'autres témoignages nous montrent que nous avons eu de la chance que notre projet aboutisse dans un délai raisonnable. Nous profitons aujourd'hui de ces lignes pour remercier l'Agence, tous ceux qui nous ont accompagnés pendant ces 3 ans et les nounous qui se sont occupé des enfants.

Depuis notre retour, nous avons vécu une période d'adaptation très riche, Louise et Clément ont maintenant fait connaissance avec leur famille élargie. Ils viennent de faire leur rentrée scolaire et nous vivons pleinement notre nouvelle vie !

Agnès, Bertrand, Louise et Clément PETIT

Nous sommes très heureux...

C'est avec un grand bonheur que nous vous envoyons cette photo de nous trois (allée des baobabs). Notre grand garçon est adorable, nous sommes très heureux et nous avons hâte de vous le présenter. Notre séjour s'est passé à merveille et nous avons pu visiter un peu Madagascar : Majunga, Munrundave et Foul pointe.

Quelques semaines plus tard...

Tout se déroule à merveille avec Loan. Comme vous pouvez le voir sur la photo, Loan a fait sa rentrée des classes. (...) Il est très heureux, il a beaucoup de copains, il adore jouer au foot à la récréation. Loan est dans une petite école privée tout proche de chez nous. Il suit le programme de CE2 dans la classe CE2 CM1 CM2 et pour l'instant tout se déroule bien. Ses deux maîtresses sont très attentives et à l'écoute pour que Loan se sente bien dans la classe. Comme activité, il fait du Hip Hop et du basket.

Dès que nous reviendrons sur Paris, nous vous appellerons pour vous rendre une petite visite. Nous en profitons encore pour vous remercier du fond du cœur pour tout votre accompagnement dans notre parcours. Au plaisir de vous revoir.

Hélène, Denis et Loan GAILLARD





Le plus grand bonheur de ma vie

Si j'ai tenu à envoyer ce faire-part, ainsi que quelques photos de mon fils et quelques nouvelles, c'est parce que l'AFA et en particulier, Mesdames Bouchet et Ibragimova m'ont été d'un soutien sans faille tout au long de ces années d'attente et de démarches. Qui plus est, le coup de fil de Madame Bouchet m'annonçant la proposition d'un garçon, ce fameux 29 février 2016 à 17h48 restera à jamais gravé dans ma mémoire comme étant l'un des moments les plus forts qu'on puisse vivre.

Etonnamment, j'ai été très émue de voir le faire-part de l'arrivée d'Adrien dans notre nouvelle vie dans la Lettre de l'AFA. Depuis mon inscription à l'AFA, j'ai lu toutes les lettres et j'étais toujours pleine d'envie en lisant les témoignages des familles. Et là, aujourd'hui, nous voir, mon fils et moi, faisant partie de ces mêmes familles, ça m'a cueillie. Je ne m'y attendais pas.

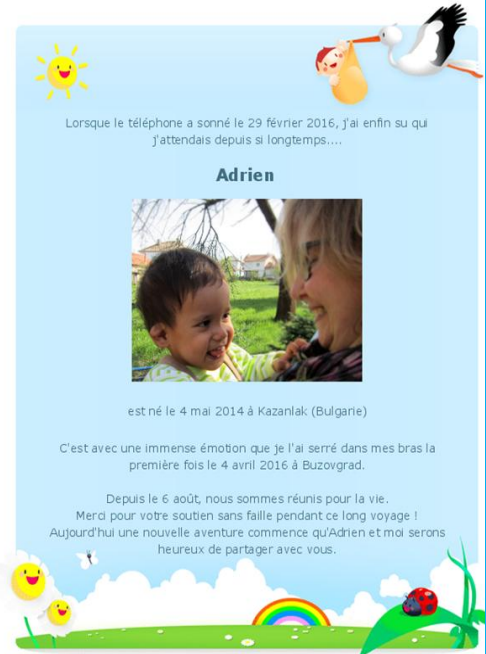
Cela fait 3 mois qu'Adrien est à la maison et j'ai l'impression que nous avons toujours été ensemble. J'en oublie presque que ça fait si peu de temps que nous formons une famille. Nous étions faits l'un pour l'autre, il n'y a aucun doute. « Le hasard a parfois des airs de rendez-vous » - Francis Cabrel (Mademoiselle l'Aventure, chanson sur l'adoption de sa fille).

Adrien va très bien, il se développe très vite (+3 kg et 6 cm en 3 mois), il est très curieux, il s'intéresse à tout, comprend tout ce qui est dit, danse, chante, adore marcher, monter et descendre les escaliers, regarde les livres, fait beaucoup de câlins. En ce moment, il cherche à parler mais les mots ne viennent pas assez vite à son goût, d'où des crises de colère et de frustration. Nous gérons ça au mieux tous les deux. Ça va se déclencher d'un coup, je le sens. Il adore regarder les photos de notre première rencontre. Il est très à l'aise avec tout le monde. Dans la rue, il arrête des inconnus, me montre du doigt et leur dit « Maman ». C'est irrésistible !

Aucun doute, « maman » est le plus beau mot de la langue française.

Un grand merci à l'AFA et en particulier au Pôle Europe pour m'avoir accompagnée et préparée au plus grand bonheur de ma vie.

Agnès ASPERT, heureuse maman d'Adrien



Jour J : le plus beau jour de notre vie



Après une très courte nuit de sommeil, début de la plus belle journée de notre vie. (...) Ce matin nous allons faire quelques courses pour préparer une petite fête cet après midi lors de la rencontre avec nos enfants (gâteau, ballons, etc...). Il est 13h45, nous partons accompagnés de notre avocate pour LE plus grand rendez-vous de notre vie. Le stress est à son maximum.

Nous commençons par rencontrer les professionnels de l'ICBF qui ont suivi nos enfants ces dernières semaines, ils nous rappellent leur histoire de vie.

Puis arrive le moment tant attendu avec nos 2 amours, on les entend puis nous les voyons arriver et là pour notre plus grand bonheur ils se jettent dans nos bras. L'émotion est à son maximum, les larmes qui coulent sont des larmes de joie. Les enfants nous appellent déjà papa y mama !!!

<http://lacigognedecolombie.blogspot.fr>

Isabelle, Guillaume, Louise et Paul

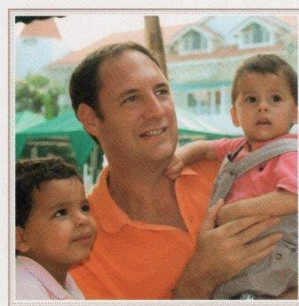
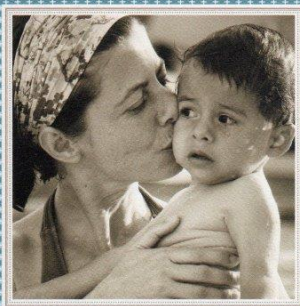


L'enfant au cœur
de nos priorités.

Vos enfants... du bout du monde

Ca y est, je suis enfin arrivé en France !
Depuis c'est la fête !!!

Salut, moi, c'est Erwan Lécuse.
Je suis né le 13 septembre 2009 en Russie.
Si mes parents m'ont longtemps attendu,
nous allons maintenant rattraper le temps perdu...
Et je me réjouis de faire bientôt votre connaissance.



"Pour tes merveilles, je veux chanter Ton Nom !"

Enguerand a la joie de vous annoncer
l'arrivée dans notre famille de

NATHANAËL
qui signifie "DONNÉ PAR DIEU"

Né le 12 septembre 2013
à Bogotá (Colombie)

L'enfant au cœur
de nos priorités.

